1.W.3	CREATION D'UN HABITAT INCLUSIF AU SEIN DE LA RESIDENCE CLAIR VIVRE
Axe de rattachement	Axe 1 : Réhabilitation et restructuration : vers une offre attractive de l'habitat Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics : lutter contre la fracture culturelle, sociale et numérique
Statut/ Date de signature	En projet
Description générale	La ville de Wimille souhaite proposer une nouvelle offre de logement adaptée aux personnes âgées à travers la création d'un habitat inclusif situé dans le quartier de la résidence pour personnes âgées Clair Vivre, en proximité immédiate du centre-ville et du pôle commercial de Carrefour. Il s'agit dans un premier temps d'évaluer l'opportunité d'une telle opération en vue d'obtenir un accompagnement en ingénierie dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Habitat inclusif » du dispositif Petites villes de demain. Ce projet d'habitat inclusif nécessite de rénover la maison de gardien de la résidence afin de créer une colocation pour personnes âgées souhaitant partager un habitat et des temps de vie sociale. Les habitants de plus de 65 ans résidant actuellement dans les maisons composant la résidence ainsi que ceux quartier pourront également être intégrés à ce projet de vie sociale et partagé s'ils le souhaitent. Le financement du fonctionnement du projet fera l'objet d'une demande de conventionnement avec le Département pour bénéficier de l'AVP (Aide à la Vie Partagée).
Objectifs	• Proposer une nouvelle offre d'habitat inclusif et adapté aux personnes âgées de la ville • Favoriser le vivre ensemble et lutter contre l'exclusion sociale des aînés
Intervenants	**Maître d'ouvrage** : Ville et CCAS de Wimille, Habitat Hauts-de-France Autres partenaires : Habitat Hauts-de-France, associations locales
Budget global	Estimation prévisionnelle des travaux : 167 000 € HT (hors amiante) Prix de revient de l'opération : 211 255 € TTC (TVA à 10%)
Modalité de financement	Fonds propres, co-financement Habitat Hauts-de-France, demande de subvention/prêt d'investissement auprès de la CARSAT
Indicateurs d'avancement	• Présentation de l'étude d'opportunité • Dépôt de la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Habitat inclusif • Recrutement des futurs habitants • Lancement des travaux et aménagements adaptés aux personnes âgées
Indicateurs de résultat	• Projet de vie sociale et partagé élaboré par les habitants • Embauche d'un animateur-coordinateur de l'habitat inclusif • Baux signés avec les habitants de la colocation

CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	**Nom**		**Début**	**Fin**	**Coûts (€ H.T.)**	**Financement (€ H.T.)**
		Etude d'opportunité	Janvier 2022	Avril 2022	1638 € (TTC)	CCAS
		Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt national	Avril 2022	Mai 2022	Services du CCAS	CCAS
		Réponse à l'appel à projet départemental sur l'aide à la vie partagée	Mai 2022	Juin 2022	Services du CCAS	CCAS

		Lancement des travaux	*à déterminer*	*à déterminer*		
		Elaboration du projet de vie sociale et partagé	*Dès que possible*	*à déterminer*		